

2013-2015

logement

Programme d'Intérêt Général



GUIDE

DES BONNES PRATIQUES

Pour un logement économe



Partenaires du programme d'amélioration de l'habitat :

- L'ARIM du Rhône : 04 74 65 61 15 – 04 74 65 89 09

Permanence le jeudi de 10h à 12h ou sur rendez-vous

- HESPUL : 04 37 47 80 90

Permanence le 2^e jeudi du mois de 10h à 12h ou sur rendez-vous





2013-2015

logement

Programme d'Intérêt Général

Madame, Monsieur,

Vous avez bénéficié d'aides pour la rénovation de votre logement dans le cadre d'un programme initié par l'agglomération Villefranche Beaujolais en partenariat avec l'Etat et l'Agence Nationale de l'Habitat. Ce plan d'actions vise à améliorer les performances énergétiques des habitations privées. Au-delà de la baisse des factures d'électricité et de chauffage du logement, l'agglomération Villefranche Beaujolais souhaite aussi encourager la réduction de l'impact environnemental de l'habitat.

Avec la réalisation de travaux d'isolation ou de remplacement d'équipements (chaudières, fenêtres), vous avez franchi une étape essentielle vers un logement confortable. Vivre dans une maison saine et durable aujourd'hui passe aussi par des « éco-gestes » et la bonne utilisation des équipements.

C'est l'objectif de ce guide réalisé par l'équipe chargée de la mise en œuvre du programme : les associations HESPUL et ARIM DU RHONE.

Je suis convaincu que vous en ferez bon usage. Avec Thomas Ravier, vice-président à l'urbanisme et à l'habitat, nous vous souhaitons une bonne lecture.

Daniel Faurite

Président de l'agglomération Villefranche Beaujolais



2013-2015

logement

Programme d'Intérêt Général



SOMMAIRE

1. PRENDRE EN MAIN SON LOGEMENT

- 1.1. Conseils et astuces
- 1.2. Choisir son fournisseur d'énergie
- 1.3. Choisir ses ampoules

2. VIVRE DANS SON LOGEMENT

- 2.1. Chauffage
- 2.2. Ventilation et aération
- 2.3. Eau
- 2.4. Régler son chauffe-eau
- 2.5. Éclairage
- 2.6. Appareils électriques
- 2.7. Appareils de cuisson
- 2.8. Appareils de lavage
- 2.9. Appareils de froids

3. SUIVRE SES CONSOMMATIONS

- 3.1. Se situer selon sa consommation
- 3.2. Relever son compteur

4. MODE D'EMPLOI DES EQUIPEMENTS DU LOGEMENT



1. Prendre en main son logement

1.1 Conseils et astuces

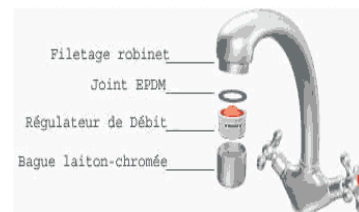
Limitez les gaspillages d'énergie et d'eau grâce à quelques astuces.

LE CHAUFFAGE

- Mettez des rideaux épais devant les fenêtres pour limiter les déperditions de chaleur.
Attention : -> Pas de longs rideaux si votre radiateur est juste en dessous
-> Ne pas obstruer les barettes de ventilation.
- Faites attention à ne placer aucun mobilier devant vos radiateurs afin de ne pas entraver la circulation de chaleur dans tout le logement.

L'EAU

- Installez des réducteurs de débits d'eau sur vos robinets qui vous permettront de faire des économies sur la facture d'eau.



- Si vos toilettes ne sont pas munies d'une chasse d'eau double débit (3/6 litres), vous pouvez en installer (ou demandez à votre propriétaire d'en faire installer une, dans le cas d'une location). Sinon, vous pouvez installer un « sac WC » à l'intérieur de la chasse d'eau, qui permet de réduire la quantité d'eau occupée par celui-ci. (voir la fiche 2.3 Eau)



- Isolez votre chauffe-eau et les tuyaux d'eau chaude. Cela contribue à limiter les déperditions de chaleur et de faire des économies d'énergie.



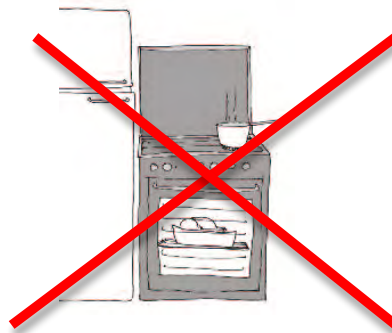
2013-2015

logement

Programme d'Intérêt Général

LES APPAREILS DE FROID

- Ne collez pas le réfrigérateur ou le congélateur contre le mur.
- Placez votre réfrigérateur et votre congélateur loin des sources de chaleur (four, fenêtre, cuisinière) car ils réchauffent les appareils de froid, ce qui entraîne une surconsommation d'électricité.



L'ECLAIRAGE

Les ampoules basse consommation sont plus chères à l'achat mais deviennent vite rentable au bout d'un an.

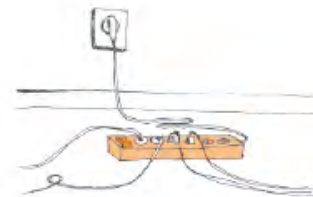
- Placez le bureau et les tables près des fenêtres afin d'optimiser l'éclairage naturel. **L'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas !**
- Pensez à installer des ampoules basse consommation dans tout le logement.



LES APPAREILS ELECTRIQUES

Sur une année, les veilles des appareils électriques représentent environ 50 euros.

- Evitez de mettre des télévisions dans les chambres. La multiplication des appareils électriques domestiques entraîne une forte augmentation de la facture d'électricité.
- Installez des prises multiples avec interrupteur et branchez-y vos appareils électriques. Eteindre la nuit contribue à limiter les veilles inutiles qui consomment de l'électricité.





2013-2015

logement

Programme d'Intérêt Général



1. Prendre en main son logement

1.2 Choisir son fournisseur d'énergie

Depuis 2007, le marché de l'énergie est ouvert à la concurrence. Vous êtes libre de choisir votre fournisseur d'énergie selon vos besoins. Voici ce qu'il faut savoir pour pouvoir faire un choix judicieux.














GÉNÉRALITÉS

Les offres

Il existe deux types d'offres :

- **Les tarifs réglementés** : ils sont fixés par l'Etat et ne sont appliqués que par les fournisseurs « historiques » (EDF pour l'électricité et GDF-Suez pour le gaz).
- **L'offre de marché** : Cela concerne tous les fournisseurs d'énergie, y compris EDF et GDF-Suez, qui fixent leurs prix librement.

Quelques exemples de fournisseurs d'énergie

Fournisseurs de gaz naturel	Fournisseurs d'électricité		Fournisseurs d'électricité <u>et</u> de gaz	
Antargaz 	Enalp 	Enercoop 	Alternatna 	Direct energie 
Eni 	Energem 	Séolis 	EDF 	GDF Suez 
	Lucia 	Planète Oui 	Lampiris 	

Pour changer de fournisseurs d'énergie

Pour vous aider dans votre choix de fournisseur : www.energie-info.fr il ne reçoit aucun financement des fournisseurs, il est donc neutre et indépendant. C'est facile et gratuit.

Dès que vous souscrivez un nouveau contrat, la résiliation de l'ancien contrat est automatique (vous n'avez donc rien à faire). C'est simple et gratuit. De plus, si vous optez pour une offre de marché, vous pouvez revenir aux tarifs réglementés quand vous le souhaitez. (Cette démarche ne nécessite pas le changement du compteur).



2013-2015 **logement** Programme d'Intérêt Général

En cas de litiges

En cas de facture trop élevée téléphonez à votre Espace Info Energie. Des conseillers sont à votre disposition pour vous aider à réduire vos consommations d'énergie.

Voici la démarche à suivre : dans un premier temps, contactez votre fournisseur en appelant le service client (muni de votre facture d'énergie). Si ce n'est pas suffisant, écrivez une lettre recommandée au fournisseur avec accusé de réception (c'est une preuve de votre réclamation, il est donc à conserver).

S'il n'y a pas de réponse dans les deux mois qui suivent, vous pouvez saisir gratuitement le médiateur national de l'énergie :

www.energie-mediateur.fr ; numéro vert : **0800 112 112**)

LES ABONNEMENTS

L'électricité

Le prix de l'abonnement électrique dépend de la puissance souscrite. Elle doit être suffisante pour permettre le fonctionnement simultané de vos appareils électriques. Votre choix se fera donc en fonction de votre type de logement et de vos équipements électriques (nombre, puissance,...).

▲ Les abonnements les plus courants :

- **3 kVA** : logement non chauffé à l'électricité avec peu d'électroménager fonctionnant simultanément.
- **6 kVA** : logement non chauffé à l'électricité avec de l'électroménager standard.
- **9 kVA** : logement chauffé à l'électricité avec un électroménager standard.
- **12 kVA** : grand logement chauffé à l'électricité avec un électroménager abondant.

- **Option Heures creuses/Heures pleines** : c'est une option qui vous permet de bénéficier d'un double tarif pour vos consommations d'électricité : conseillé seulement avec un cumulus électrique.



2013-2015 **logement** Programme d'Intérêt Général

Le gaz

Là aussi, votre abonnement dépend de votre consommation et des appareils qui vont consommer du gaz (chauffage, appareils de cuisson, ...).

▲ Les abonnements les plus courants :

- **Tarif Base** : Cuisson uniquement
- **Tarif B0** : Cuisson et eau chaude sanitaire
- **Tarif B1** : Chauffage, combiné à d'autres utilisations

Tarifs sociaux

Pour pouvoir bénéficier des tarifs sociaux, vous devez être éligible à la CMU (Couverture Maladie Universelle).

Il existe des tarifs sociaux attribués automatiquement sous conditions de ressources.

Au niveau de l'électricité, c'est le Tarif de Première Nécessité (TPN) et au niveau du gaz de ville, le Tarif Spécial de Solidarité (TSS). Ils sont désormais applicables par tous les fournisseurs d'énergie. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre fournisseur d'énergie.

Pour plus de renseignements, appelez les n° verts suivant :
0800 333 124 (pour le TSS)
0800 333 123 (pour le TPN)

Ils permettent de bénéficier d'une réduction du coût de l'abonnement, ainsi que d'un abattement sur la facturation d'un déplacement en cas de suspension de fourniture.



2013-2015 **logement** Programme d'Intérêt Général

1 / Prendre en main son logement

1.3 Choisir ses ampoules

FLUOCOMPACTE OU LED ?

Les mentions obligatoires sur l'emballage



La classe énergétique : Il faut viser l'achat d'une lampe la plus efficace possible => classe A

Le flux lumineux de la lampe (en lumen)

La puissance absorbée par la lampe (en Watt)

La durée de vie nominale de la lampe (en heure)

Les mentions utiles pour le choix d'une lampe

La température de couleur

Alors que les ampoules à incandescence fournissent toujours la même couleur lumineuse («blanc chaud»), les lampes fluocompactes et LED offrent une vaste gamme de températures de couleur.

- Une ampoule de 2700 K (blanc chaud ou warm light) est idéale pour éclairer un espace de détente.
- Au-dessus de 4000 K (blanc froid ou cool white), l'ampoule est mieux adaptée à un espace de travail.



Nombre de fois où l'ampoule peut être allumée et éteinte

Les lampes fluocompactes classiques (3 000 à 6 000 commutations) ne doivent pas être installées dans des endroits où elles seront souvent allumées et éteintes (en moyenne plus de trois fois par jour), comme dans les WC ou les couloirs, cela risquerait d'abrèger leur durée de vie. Il existe des lampes fluocompactes adaptées à une utilisation plus fréquente, pouvant supporter jusqu'à un million de commutations. Les lampes LED n'affichent pas cette information car elles peuvent subir un grand nombre de commutations



Temps d'allumage

Les modèles classiques de lampes fluo-compactes mettent un peu plus de temps pour s'allumer et atteindre leur rendement lumineux maximum (jusqu'à 2 secondes pour l'allumage et 60 secondes pour atteindre 60 % de leur rendement lumineux). Il existe cependant des lampes fluocompactes spéciales dont le temps d'allumage est presque aussi rapide que celui d'autres types de lampes. Ce temps d'allumage prolongé ne concerne pas les lampes LED qui s'allument rapidement.



Variation de l'intensité lumineuse

Toutes les lampes fluocompactes et LED ne fonctionnent pas avec un variateur d'intensité lumineuse. Le pictogramme barré traduit cette limite d'utilisation.

Il existe toutefois des lampes fluocompactes et LED à intensité lumineuse variable et dans ce cas le symbole n'est pas barré.



Température de fonctionnement

Les lampes fluocompactes et LED sont plus sensibles à la température que les ampoules à incandescence. Il est important de choisir une ampoule adaptée aux températures auxquelles elle sera exposée. De plus les lampes fluo-compactes sont relativement chaudes en fonctionnement (70°C), et donc si possible ne doivent pas se trouver à portée de l'utilisateur afin d'éviter tout risque de brûlure.



Lampe LED



Lampe fluo-compacte



Lampe éco halogène

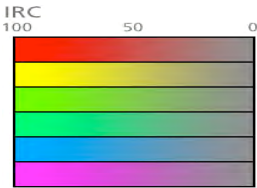


Lampe à incandescence

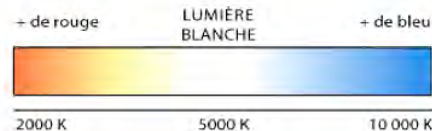


QUELQUES NOTIONS THEORIQUES D'ECLAIRAGE

- **Le flux lumineux** : Il s'exprime en lumen (lm). Plus le nombre de Lumen d'une source est élevé, plus elle fournira de lumière.
- **L'efficacité lumineuse ou rendement lumineux** : Elle s'exprime en lumen/Watt (lm/W). Plus cette valeur est élevée, plus la lampe sera économe en énergie.
- **L'indice de rendu des couleurs (IRC)** : C'est sa capacité à nous faire distinguer toutes les couleurs. Il est compris entre 0 et 100. Plus il est élevé meilleur est le résultat. En deçà de 80, le rendu est médiocre.
- **La température de couleur** : Elle s'exprime en Kelvin (K), et caractérise l'apparence colorée du flux émis par une source :
 - une température élevée correspond à une teinte froide
 - une température basse correspond à une teinte chaude



La couleur de la lumière artificielle a une action directe sur la sensation de confort lumineux d'un espace.



LE POINT SUR QUELQUES IDEES RECUES

Le surcoût d'une ampoule fluocompacte est amorti en un peu plus d'un an (pour une ampoule allumée environ 3h/jour).

La couleur de la lumière artificielle a une action directe sur la sensation de confort lumineux d'un espace.

Aujourd'hui il est possible de trouver des ampoules garanties 5 ans, gardez votre ticket de caisse et n'achetez pas des ampoules bas de gamme.

Le rendement lumineux représente le rapport entre le flux lumineux produit par la lampe (exprimé en lumen, voir ci-après) et sa puissance (en

. Une ampoule fluocompacte coûte cher !

Certes elle coûte 10 fois plus cher qu'une ampoule à incandescence mais elle dure 10 à 15 fois plus longtemps, et consomme 4 à 5 fois moins d'électricité. Les lampes Fluocompactes et LED sont beaucoup plus avantageuses que les lampes à incandescences. Parmi les lampes basse-consommation, les lampes fluo-compactes sont très compétitives grâce à leur faible coût d'achat et leurs très bonnes caractéristiques énergétiques. Les LED sont quant à elles plus chères mais possèdent une durée de vie plus importante, une consommation moindre et un meilleur rendement lumineux

. L'utilisation des ampoules fluocompactes ne peut excéder 10 000 h !

Les ampoules fluocompactes ont une durée de vie de l'ordre de 10 000 h OU un nombre limité d'allumages. Si le nombre d'allumages est atteint avant 10 000 h d'usage, elles claquent. Pour trouver celles qu'il vous faut, www.guide-topten.com.

. Le mercure contenu dans les ampoules fluocompactes est dangereux pour moi et pour l'environnement !

La quantité de mercure contenue dans la lampe est faible et ne présente pas de danger lors du bris d'une ampoule. Pour éviter toute dispersion de mercure dans l'habitation, il est recommandé d'aérer la pièce où la lampe s'est brisée, et de ramasser les morceaux de verre à l'aide d'un balai (et non d'un aspirateur).



2013-2015

logement

Programme d'Intérêt Général

POUR ALLER PLUS LOIN :

- www.afe-eclairage.com.fr : « Point de vue de l'AFE » n°10 24/08/09 téléchargeable.
- www.recyllum.com : l'éco-organisme agréé pour la collecte et le recyclage des lampes usagées.
- www.eclairermoi.com : définition simple de notions d'éclairage.

LE RECYCLAGE DES AMPOULES

Copyright Recylum -2008 - ©

Lampes à économie d'énergie
Tubes fluorescents, lampes fluo-compactes, lampes Leds...

RECYCLÉES
Filière Lampes usagées

Éco-Contribution

Ampoules à filament
Incandescence dont halogènes et incandescentes

JETÉES
Poubelle « classique »

Pas d'Éco-Contribution



2013-2015 **logement**

Programme d'Intérêt Général

2. Vivre dans son logement

2.1 Le chauffage

LES APPAREILS CONCERNÉS

Productions de chaleur :



Chaudière



Pompe à chaleur

Émetteurs de chaleur :



Radiateur électrique



Radiateur hydraulique



Poêle



Plancher chauffant



Cheminée

NOS CONSEILS

Les bons reflexes

- Équipez votre logement d'un thermostat d'ambiance (vous pourrez ainsi régler la température selon vos absences) et de robinets thermostatiques (si vos radiateurs sont hydrauliques).
- En journée, programmez la température **entre 19 et 20°C**. La nuit et en cas d'absence, 17°C suffisent.
- Fermez vos rideaux et vos volets la nuit, il y aura moins de déperditions de chaleur.
- Enlevez tout mobilier présent devant vos radiateurs, afin de permettre à la chaleur de circuler correctement dans la pièce.
- Lorsque vous aérez, éteignez le chauffage.

L'entretien

- Pensez à faire entretenir annuellement votre chaudière par un professionnel, c'est une obligation.
- Purgez régulièrement vos radiateurs (s'ils fonctionnent à eau chaude).
- Dépoussiérez vos systèmes de chauffage de temps en temps, la poussière peut diminuer leurs performances.

N'oubliez pas de programmer votre chauffage

(voir Section Mode d'emploi : thermostat d'ambiance et chaudière)

Chaque degré supplémentaire revient à augmenter la facture énergétique de 7% !

Fermer ses volets et rideaux le soir peut représenter 5 à 10% d'économie sur le chauffage.

Une chaudière entretenue peut représenter jusqu'à 10% d'économie d'énergie.



2. Vivre dans son logement

2.2 Ventilation et aération

LES ELEMENTS CONCERNÉS



Fenêtres



Grilles de ventilation



Ventilation Mécanique Contrôlée
(VMC)

NOS CONSEILS

Aérer son logement est indispensable.

Les bons reflexes

- Si vous n'avez pas de VMC : Pensez à aérer 5 à 10 minutes par jour, afin de renouveler l'air de votre logement. Si la ventilation fonctionne bien, dans l'absolu, vous n'avez pas besoin d'aérer.
- Si vous avez une VMC autoréglable, pensez à enclencher la vitesse supérieure lorsque vous cuisinez ou que vous faites votre toilette.

Saviez-vous que l'air d'un logement est souvent plus pollué que l'air extérieur ?

L'entretien

- Si vous avez une VMC, nettoyez de temps en temps les barrettes de ventilation présentes sur les fenêtres.
- Dépoussiérez les bouches d'extraction (cuisine, salle de bains et toilettes) de votre VMC régulièrement. Vous pouvez vérifier son bon fonctionnement en plaçant devant les bouches un morceau de papier fin.



2. Vivre dans son logement

2.3 L'eau

LES APPAREILS CONCERNÉS



Chauffe-eau instantané



Chauffe-eau



Robinets

NOS CONSEILS

Les bons réflexes

Les réducteurs de débit permettent de réduire considérablement votre facture d'eau.

Le principe du « sac WC » ou du poids pour chasse d'eau, est d'occuper de l'espace dans le réservoir afin de diminuer le volume d'eau disponible.

- Sur vos robinets et pommeau de douche, installez des réducteurs de débit d'eau.
- Coupez l'eau lorsque vous vous brossez les dents, ou quand vous vous lavez les mains.
- Si vous avez des mitigeurs en guise de robinets, laissez les sur la position « eau froide » lorsque vous avez fini de tirer de l'eau.
- Si votre chasse d'eau a un grand réservoir (9 litres), pensez à mettre à l'intérieur un « sac WC » ou un poids pour chasse d'eau.
- Réglez la température du chauffe-eau à 55°C.
- Lorsque vous partez en vacances, éteignez votre chauffe-eau. Il n'a pas besoin de chauffer l'eau si personne ne l'utilise !
- Pensez à mettre un petit bac dehors pour récupérer l'eau de pluie,. Vous pourrez ainsi par exemple arroser vos plantes gratuitement.
- Vous pouvez aussi récupérer l'eau qui coule le temps que l'eau soit suffisamment chaude.

L'entretien

Le dépôt de tartre entraîne une surconsommation d'énergie. Le tartre joue un rôle isolant, et augmente de 50% le temps nécessaire pour chauffer l'eau.

- Faites détartrer votre chauffe-eau tous les 3 ans.
- Isolez les tuyaux d'eau chaude et le chauffe-eau, surtout s'il est placé dans une pièce qui n'est pas chauffée (garage ou cave).

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Consulter la fiche « Régler son chauffe-eau »



2013-2015

logement

Programme d'Intérêt Général



2. Vivre dans son logement

2.4 Régler son chauffe-eau

COUPER L'ALIMENTATION DU CHAUFFE-EAU

Attention : Pour intervenir en toute sécurité, vos mains doivent être sèches !



Couper le courant général correspondant à l'alimentation du chauffe-eau

ou



Retirer le fusible sur le disjoncteur

DÉVISSER LE COUVERCLE

S'il y a un isolant sous le couvercle mettez des gants pour l'ôter ! Vous risqueriez de vous brûler.

Utiliser un tournevis pour retirer les vis qui maintiennent en place le couvercle, afin d'accéder au bouton de commande. (Il est possible qu'il n'y ait qu'une seule vis, ou qu'il n'y en ait pas.)



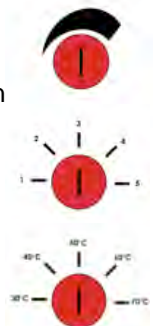


RÉGLER LA TEMPERATURE



- Si vous avez une vis de réglage avec « + » ou « - », orientez-la d'environ un centimètre vers le « - ».
- Si vous avez une vis de réglage graduée en degré, ou en niveaux de 1 à 5 :

avec le tournevis, orientez-la soit sur 55 C ou baissez d'un niveau.



REMETTRE EN ROUTE LE CHAUFFE-EAU

Si vous n'êtes pas satisfait ou si vous doutez du résultat, contactez un plombier !

- Repositionner l'isolant s'il y en avait un.
- Remonter le boîtier avec sa ou ses vis.
- Remettre le fusible correspondant au chauffe-eau ou appuyer sur le bouton « marche » du disjoncteur général

Il est prudent de vérifier la température à la sortie du robinet au bout de quelques jours à l'aide d'une sonde de température ou d'un thermomètre.

QUELQUES CONSEILS

- Faites détartrer votre chauffe-eau tous les 3 ans, car le tartre entraîne une augmentation de la consommation d'énergie.
- Isolez les tuyaux d'eau chaude et le chauffe-eau, surtout s'il est placé dans une pièce qui n'est pas chauffée (garage ou cave).
- Lorsque vous partez en vacances, pensez à éteindre votre chauffe-eau. Il n'a pas besoin de chauffer l'eau si personne ne l'utilise !
- Si vous constatez que vos factures d'énergie ou d'eau ont tendance à augmenter, contactez votre Espace Info Energie !



2. Vivre dans son logement

2.5 Eclairage

LES APPAREILS CONCERNES



Les ampoules



Les lampes

NOS CONSEILS

Les bons reflexes

Les ampoules basse consommation sont plus chères à l'achat mais deviennent rentables au bout d'un an.

- Toutes vos ampoules doivent être basse consommation et de classe énergétique A. Elles durent plus longtemps et consomment moins.
- Attention aux lampes à halogène, elles consomment beaucoup trop d'électricité, même avec des ampoules halogène « éco ».
- Privilégiez l'éclairage naturel, la lumière du soleil est gratuite ! Ouvrez vos volets et vos rideaux en journée et placez vos tables et votre bureau près d'une fenêtre.
- Eteignez systématiquement la lumière lorsque vous sortez d'une pièce.

L'entretien

Une ampoule recouverte de poussière peut perdre jusqu'à 40% de son flux lumineux.

- Dépoussiérez régulièrement vos ampoules pour qu'elles ne perdent pas en efficacité.
- Ne jetez pas vos ampoules usées à la poubelle mais déposez les dans un centre de tri (grande surface ou déchèterie).



2013-2015

logement

Programme d'Intérêt Général

2. Vivre dans son logement

2.6 Les appareils électriques

LES APPAREILS CONCERNÉS



Robot de cuisine



Machine à café



Fer à repasser



Télévision



Ordinateur



Chaine-Hifi



Radio réveil

Autres ...

NOS CONSEILS

Les bons réflexes

- Eteignez la télévision lorsque vous ne la regardez pas.
- Débranchez vos appareils électriques lorsque vous ne les utilisez pas. Pensez au chargeur de portable !
- Afin d'éviter les veilles des appareils, branchez-les sur **une prise multiple avec interrupteur**. Vous n'avez qu'à éteindre la prise multiple et tous vos appareils s'éteignent simultanément.
- Réglez vos appareils pour qu'ils se mettent rapidement en veille (par exemple l'ordinateur ou le téléphone portable).
- Evitez d'installer des télévisions dans les chambres, la multiplication des appareils électriques entraîne une augmentation des consommations.

Les veilles des appareils électriques domestiques représentent environ 50 euros par an.



2013-2015

logement

Programme d'Intérêt Général



2. Vivre dans son logement

2.7 Les appareils de cuisson

LES APPAREILS CONCERNÉS



Four (gaz/électricité)



Four à micro-ondes



Table de cuisson gaz



Table de cuisson électrique



LES FACTEURS DE SUR-CONSOMMATION

- Appareil ancien
- Brûleurs de gazinière mal réglés ou sales
- L'absence de couvercle sur les casseroles
- Des casseroles, des plats, de taille inadaptée

INFORMATIONS/CONSEILS

Ne faites pas décongeler vos aliments au four à micro-ondes, cela peut être fait dans le réfrigérateur !

Privilégiez au maximum l'autocuiseur, vous consommerez ainsi 70% d'énergie en moins !

Couvrir ses casseroles d'un couvercle lors de la cuisson, peut représenter un gain d'énergie de 25% .

- Utilisez un récipient dont la taille est adaptée à celui de la table de cuisson et au volume à cuire.
- Mettez toujours un couvercle lors de la cuisson, cela limite les déperditions de chaleur.
- Pour vos plaques électriques, utilisez des casseroles métalliques à fond plat.
- Nettoyez régulièrement les brûleurs (1 fois par semaine minimum), le four (1 fois par mois) et le micro-onde (1 fois par semaine).
- Vérifiez régulièrement le joint du four afin de savoir s'il est toujours étanche. Pour cela, fermez le four sur une feuille de papier. Si vous arrivez facilement à retirer la feuille c'est que le joint est à changer.
- Ouvrez le four le moins souvent possible pour surveiller la cuisson, cela fait partir toute la chaleur déjà produite.
- Eteignez le four quelques minutes avant la fin de la cuisson car il reste de la chaleur.



2013-2015

logement

Programme d'Intérêt Général



2. Vivre dans son logement

2.8 Les appareils de lavage

LES APPAREILS CONCERNÉS



Lave-linge



Lave-vaisselle



Sèche-linge

NOS CONSEILS

Les bons reflexes

- A l'achat, choisissez un appareil de classe énergétique A+, voire A++. Attention il existe d'autres critères à prendre en compte comme l'efficacité de lavage et d'essorage.
- Programmez vos appareils pour qu'ils fonctionnent en heures creuses (soit avec le retardateur qui se règle directement sur la machine, soit avec un programmateur qui se branche entre la prise et l'appareil).
- Remplissez toutes vos machines au maximum avant de les mettre en marche.
- Programmez votre lave-linge et votre lave-vaisselle sur des cycles basse température.
- Minimisez l'utilisation du sèche-linge. Quand il fait beau étendez votre linge. Lorsque vous l'utilisez, ne le surchargez pas ; faites plutôt sécher votre linge en deux fois.
- En été, ouvrez la porte du lave-vaisselle avant le cycle « séchage » et laissez sécher la vaisselle à l'air libre, en laissant une fenêtre ouverte afin d'évacuer l'air humide. Attention, ce geste est à proscrire en hiver.

Le cycle à 90°C d'une machine à laver consomme 3 fois plus d'énergie qu'un cycle à 30°C. Utilisez le uniquement quand votre linge est très sale.

Le dépôt de tartre entraîne une surconsommation d'énergie. Le tartre joue un rôle isolant, et augmente de 50% le temps nécessaire pour chauffer l'eau.

L'entretien

- Détartrez vos machines avec du vinaigre blanc.
- Nettoyez fréquemment le filtre du sèche-linge.



2. Vivre dans son logement

2.9 Les appareils de froids

LES APPAREILS CONCERNÉS



Réfrigérateur



Congélateur



Combiné



Réfrigérateur américain

NOS CONSEILS

Les bons reflexes

Les réfrigérateurs américains sont très énergivores : ils consomment jusqu'à 3 fois plus d'énergie qu'un réfrigérateur normal.

Ne collez pas votre appareil de froid contre le mur, ni à proximité d'une source de chaleur (four, cuisinière, fenêtre).

- A l'achat, privilégiez un appareil de classe énergétique A++.
- Lorsque vous avez un aliment à faire décongeler, placez le dans le réfrigérateur. La fraîcheur qu'il émet rafraîchira naturellement les autres aliments, tout en économisant de l'énergie.
- Avant de ranger un aliment dans le réfrigérateur ou le congélateur, assurez vous qu'il ne soit plus chaud.
- Ne surchargez pas vos appareils, l'air doit pouvoir circuler librement.
- Maintenez la température du réfrigérateur à 4°C et à -18°C pour le congélateur.
- Lorsque vous rangez vos courses ou que vous nettoyez votre appareil de froid, ne laissez pas la porte ouverte trop longtemps.

L'entretien

0,5 cm de givre augmente la consommation du congélateur ou du réfrigérateur de 30% !

- Dès que du givre apparaît dans le réfrigérateur ou le congélateur, nettoyez-le !
- Dépoussiérez de temps en temps l'arrière de vos appareils de froid.
- Vérifiez l'étanchéité du joint des appareils : fermez la porte sur une feuille de papier et retirez la feuille. Si elle glisse facilement changez le joint ! (10% d'économie sur sa consommation). Vous trouverez un joint de rechange dans un magasin de pièces détachées.



3. Suivre ses consommations

3.1 Se situer selon ses consommations

Munissez-vous de vos factures.

L'objectif de cette fiche est que vous puissiez comparer vos consommations à des moyennes existantes :

- Si vous vous trouvez en dessous c'est que vous avez un comportement plutôt économe.
- Si vous vous trouvez au dessus, cela signifie qu'il y a des habitudes à changer.

Ces tableaux sont constitués de moyennes, ils restent donc approximatifs.

LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

	Moyenne nationale	Votre foyer
Electricité domestique	Entre 1 000 et 3 000 kWh/an par ménage	
Eau chaude sanitaire	600 kWh/an par personne	
Chauffage	180 kWh/m ² /an par ménage	

Beaucoup de critères sont à prendre en compte, tels que l'état du logement, l'ancienneté des équipements, ...

LES CONSOMMATIONS D'EAU

Nombre de personnes dans le logement	Moyenne de m ³ d'eau par an	Votre foyer
1	Entre 20 et 40	
2	Entre 40 et 60	
3	Entre 60 et 80	
4	Entre 80 et 100	
5	Entre 100 et 120	
6	Entre 120 et 140	



2013-2015

logement

Programme d'Intérêt Général


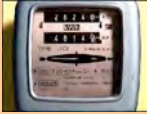


3. Suivre ses consommations

3.2 Relever ses compteurs

SON COMPTEUR D'ÉNERGIE

Le compteur électrique

<p>Où se situe votre compteur ?</p>	<p>A l'intérieur du logement</p> <p>Le plus souvent il est situé dans l'entrée ou dans le garage, vers le tableau électrique.</p>	<p>A l'extérieur du logement</p> <p>Il est soit devant la maison (dans un coffret) soit dans le local technique situé en bas de l'immeuble, ou encore sur le pallier.</p>
<p>En extérieur ou en collectif, comment savoir lequel est votre compteur ?</p>		<p>Munissez-vous de votre facture d'électricité. Les 3 derniers chiffres de votre compteur sont inscrits au dos de votre facture.</p>
<p>Quel est votre type de compteur et comment le lire ?</p>	<p style="text-align: center;"><u>Electromécanique</u></p> <div style="text-align: center;">  </div> <p>Vous devez relever les 6 chiffres se trouvant au-dessus du disque tournant.</p> <div style="text-align: center;">  </div> <p>La consommation s'affiche en fonction de la double tarification heures creuses HC (1er cadran) et heures pleines HP (2ème cadran).</p> <p style="text-align: center;"><u>Electronique</u></p> <div style="text-align: center;">  </div> <p>Il vous suffit de lire les chiffres indiqués sur votre compteur, par impulsion sur le bouton D «Défilement».</p>	



Le compteur de gaz



Pour suivre votre consommation de gaz, il suffit de relever les chiffres qui se trouvent dans l'encadré noir du compteur, ils représentent votre consommation en m³.

SON COMPTEUR D'EAU



Votre consommation d'eau est indiquée en m³ (1 m³ = 1 000 litres) sur votre facture.

Sur votre compteur, les m³ sont dans l'encadré noir et les litres sont dans l'encadré rouge.

Pour suivre votre consommation d'eau, il faut relever les chiffres présents dans l'encadré noir du compteur.

RELEVER SES CONSOMMATIONS

Il est de plus en plus fréquent que les fournisseurs d'énergie vous permettent de leur envoyer vos propres relevés par internet. Cela permet d'avoir des factures ajustées à vos consommations réelles.

Il est important de relever une fois par mois ses consommations pour pouvoir les suivre, et ne pas avoir de surprise lorsque la facture d'énergie ou d'eau arrive.

- Si vous avez un accès à internet, consultez le site internet <http://www.ecolometre.com>, il vous permet de suivre vos consommations facilement.
- Vous pouvez également vous aider de ce tableau pour relever vos consommations d'électricité, d'eau, ou de gaz :

Exemple d'un relevé des consommations de gaz

Mois	Index précédent	Index actuel	Différence des index (consommation en m ³)	Consommation en kWh (1 m ³ = 11,5 kWh)
Janvier	/	6449	/	/
Février	6449	6485	6485 - 6449 = 36	36 × 11,5 = 414
Mars	6485	6509	6509 - 6485 = 24	24 × 11,5 = 276
TOTAL	/	/	60 m ³	690 kWh



2013-2015

logement

Programme d'Intérêt Général



TABLEAU DE RELEVÉ DES CONSOMMATIONS

Mois	Index précédent	Index actuel	Différence des index	Consommation
Janvier				
Février				
Mars				
Avril				
Mai				
Juin				
Juillet				
Août				
Septembre				
Octobre				
Novembre				
Décembre				
TOTAL				